

1.3. M.C.M. AGRICOLES

LA COMMISSION A ADOPTE LES IDEES DE BASE QUI DEVRAIENT GUIDER LE DEMANTELEMENT DES M.C.M. ET ETUDIER LA POSSIBILITE DE MODIFIER LE CALCUL DE CES MONTANTS POUR EN LIMITER AU MAXIMUM LES EFFETS NEGATIFS. A CET EFFET, QUELQUES MODIFICATIONS ONT ETE APPORTEES CONCERNANT NOTAMMENT LE NIVEAU DES FRANCHISES ET LA BASE DE CALCUL.

LE DEMANTELEMENT DES M.C.M. NOUVEAUX OU CREES APRES LA PRISE D'EFFET DU REGLEMENT SE FERAIT EN TROIS ETAPES, TANDIS QUE LES M.C.M. EXISTANT A L'ENTREE EN VIGUEUR DU REGLEMENT S'ELIMINERAIENT EN 2 ETAPES. DANS LE CAS OU LE DEMANTELEMENT DES M.C.M. ENGENDRERAIT DES BAISSSES DE PRIX EN MONNAIES NATIONALES QUI ENTRAINERAIENT DES PERTES DE REVENUS, DES AIDES DE COMPENSATION PEUVENT ETRE PREVUES.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1. CONSEIL PECHE (3/4 OCTOBRE)

A) VOLET INTERNE

LE CONSEIL N'EST PAS PARVENU A UN ACCORD SUR LA REPARTITION DES POSSIBILITES DE PECHE AU HARENG EN MER DU NORD (ALLOCATIONS POUR 1983 ET CLE DE REPARTITION POUR LES ANNEES SUIVANTES). PAR CONSÉQUENT IL N'A PU DECIDER L'ENSEMBLE DES TAC ET QUOTAS POUR 1983. LA PRESIDENCE A FIXE AU 19 OCTOBRE UNE NOUVELLE SESSION ET A INVITE LA COMMISSION A REVOIR D'ICI LA SA PROPOSITION DE COMPROMIS. ENTRETEMPS LE REGLEMENT (DIT 'ROLL-OVER') AUTORISANT LES ETATS MEMBRES A POURSUIVRE LES ACTIVITES EN 1983 SUR LA BASE DES TAC ET QUOTAS DECIDES POUR 1982 RESTE EN VIGUEUR.

LE CONSEIL A PRIS DES DECISIONS SUR TOUS LES AUTRES POINTS :

- ADOPTION DE TROIS MESURES STRUCTURELLES CONCERNANT LE SOUTIEN FINANCIER DE LA COMMUNAUTE A LA RESTRUCTURATION DES FLOTTES ET A L'ADAPTATION DES CAPACITES, A LA PECHE EXPERIMENTALE ET AU

DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE. LES TEXTES DONNENT LARGEMENT SATISFACTION AUX DEMANDES HELLENIQUES EN RENDANT ELIGIBLES AUX AIDES COMMUNAUTAIRES LES PETITS BATEAUX ENTRE NEUF ET DOUZE METRES.

- APPROBATION DU REGLEMENT MODIFIANT LES MESURES TECHNIQUES DE CONSERVATION (AUGMENTATION DES MAILLES DES FILETS DANS LA MER DU NORD, BOX DE PROTECTION POUR LE MAQUEREAU AUTOUR DE LA CORNOUILLE).

B) VOLET EXTERNE

- NORVEGE : APPROBATION DU REGLEMENT CONCERNANT LES POSSIBILITES DE PECHE DE LA NORVEGE DANS LES EAUX COMMUNAUTAIRES POUR 1983 (CET ACCORD PERMET A LA COMMISSION D'ENGAGER DANS DE BONNES CONDITIONS LES CONSULTATIONS AVEC CE PAYS POUR LES DROITS DE PECHE EN 84).

- SAO TOME : DECISION D'APPLICATION PROVISOIRE DE L'ACCORD DE PECHE

- AUTRES PAYS : LE CONSEIL A PRIS ACTE DE L'ETAT DES NEGOCIATIONS AVEC LE SENEGAL, LE CANADA, LES SEYCHELLES.

2.2. REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT (ATHENES)

(2/3 OCTOBRE)

LES MINISTRES ONT ESTIME QUE LA DIMENSION 'ENVIRONNEMENT' DOIT SYSTEMATIQUEMENT ETRE PRISE EN CONSIDERATION DANS LES DIFFERENTES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES. UNE DECLARATION DANS CE SENS POURRAIT ETRE ADOPTEE LORS DU CONSEIL DU 28 NOVEMBRE, A L'INTENTION DU CONSEIL EUROPEEN DE DECEMBRE. LES MINISTRES ONT EGALEMENT PREPARE POUR LE CONSEIL DU 28 LE DOSSIER DU TRANSPORT TRANSFRONTALIER DES SUBSTANCES DANGEREUSES.

2.3. TOURISME

A) POLITIQUE COMMUNAUTAIRE
DANS LE COREPER, LA PRESIDENCE A ADRESSE UN APPEL AUX DELEGATIONS EN VUE DE DONNER UNE IMPULSION A CETTE INDUSTRIE AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE. LE GROUPE DU CONSEIL A ETE INVITE A PROCEDER A UN EXAMEN DES DIVERS ELEMENTS DU PROJET SOUMIS EN JUILLET DERNIER PAR LA COMMISSION DANS UN PROJET DE RESOLUTION. UNE REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DU TOURISME DES DIX SE TIENDRA A ATHENES LE 21 NOVEMBRE.

B) ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME
LA 5EME SESSION DE L ASSEMBLEE GENERALE DE LA WTO SE TIENT ACTUELLEMENT EN INDE (3/14 OCTOBRE) ET REUNIT 400 DELEGUES DES 05 PAYS MEMBRES, AUXQUELS SE SONT JOINTS CETTE ANNEE LA CHINE ET LE BHUTAN.

3. ELARGISSEMENT

3.1. PORTUGAL : CONFERENCE SUPPLEANTS

LA 27EME SESSION DE LA CONFERENCE AU NIVEAU DES SUPPLEANTS S'EST TENUE A BRUXELLES LE 5 OCTOBRE. CETTE SESSION A PERMIS LA CLOTURE DU CHAPITRE EURATOM. PAR AILLEURS LE PORTUGAL A PRESENTE UNE TROISIEME DECLARATION DETAILLEE CONCERNANT LE SECTEUR DE LA PECHE SUR LEQUEL IL SE DECLARE PRET A ENGAGER LA VERITABLE NEGOCIATION.

3.2 ESPAGNE ET PORTUGAL : AGRICULTURE ET PECHE

MELLE NIELSEN ET M. VON VERSCHUER SE RENDRONT LA SEMAINE PROCHAINE A LISBONNE ET A MADRID EN VUE D'EXPLIQUER AUX AUTORITES DES DEUX PAYS CANDIDATS LES ORIENTATIONS DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DE JUIN DERNIER SUR LES CHAPITRES AGRICOLES. CETTE SEMAINE, LA COMMISSION A PRIS NOTE DE LA NECESSITE URGENTE D'ENGAGER DES CONTACTS TECHNIQUES AVEC LES DEUX PAYS SUR LA REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE PECHE.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.2. CE/US : CONSULTATIONS ACIERS SPECIAUX

UN TROISIEME ROUND DE CONSULTATIONS ENTRE LA CE ET LES ETATS-UNIS S'EST TENU A GENEVE LES 5 ET 6 OCTOBRE. A CETTE OCCASION LES US ONT REAGI A LA DEMANDE DE COMPENSATIONS COMMUNAUTAIRES AU PROFIT DES EXPORTATEURS EUROPEENS QUI SUBISSENT LES CONSEQUENCES DE L'AUGMENTATION DES DROITS DE DOUANE ET DES RESTRICTIONS CONTINGENTAIRES IMPOSEES PAR LE GOUVERNEMENT AMERICAIN EN JUILLET DERNIER. LA METHODE COMPENSATOIRE RETENUE PAR LES US NE COUVRANT QUE LES PRODUITS AFFECTES PAR DES AUGMENTATIONS TARIFAIRES, A ETE QUALIFIEE PAR M. KRENSLER DE 'INCOMPLETE, NON SATISFAISANTE ET NON COMPATIBLE AVEC LA PRATIQUE NORMALE DU GATT', NOTAMMENT DANS LA MESURE OU ELLE INCLUT DES REDUCTIONS EN RAISON DE PRETENDUES MESURES DE DUMPING ET SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES, ET OU ELLE EST FONDÉE SUR UNE PERIODE DE REFERENCE NON REPRESENTATIVE. LA COMMISSION A INSISTE SUR LA NECESSITE D'UNE NOUVELLE SERIE DE CONSULTATIONS FORMELLES DANS LE DELAI DE 90 JOURS PREVU PAR L'ART. XIX DU GATT (QUI EXPIRE LE 20 OCTOBRE) AFIN DE POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS SUR LA BASE D'UNE OFFRE PLUS GLOBALE INCLUANT UNE COMPENSATION POUR LES RESTRICTIONS CONTINGENTAIRES.

4.3. JAPON

- AIRBUS : LA COMMISSION A EXPRIME, DANS UN COMMUNIQUE A LA PRESSE, SA PROFONDE DECEPTION AU SUJET DE LA DECISION DE JAPAN AIRLINES D'ACHETER DES AVIONS BOEING AU LIEU D'AIRBUS, AVION ECONOMIQUE ET COMPETITIF A TOUS EGARDS. CETTE DECISION CONSTITUE UNE NOUVELLE OCCASION MANQUEE POUR CORRIGER LE DESEQUILIBRE COMMERCIAL MASSIF ENTRE JAPON ET COMMUNAUTE. M. HAFERKAMP A ECRIT A M. UNO, MINISTRE DU MITI, DANS CE SENS.

- M. THORN A ENVOYE LE MESSAGE SUIVANT A M. NAKASONE, PREMIER MINISTRE (MESSAGE REMIS LE 5 OCTOBRE PAR M. BRINKHORST AU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. ABE) : LE SYSTEME DE LIBRE-ECHANGE MONDIAL NE POURRA ETRE MAINTENU INTACT QUE SI LE JAPON PREND DE NOUVELLES MESURES POUR REDUIRE L'EXCEDENT CROISSANT DE SES ECHANGES, NOTAMMENT AVEC LA COMMUNAUTE. EN PARTICULIER LE JAPON DOIT REPENDRE AUX DEMANDES DE LA COMMUNAUTE, PRESENTEES DEPUIS NOVEMBRE 1982, ET SURTOUT ADOPTER DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES AMENANT DES CHANGEMENTS DANS LES PRATIQUES DES HOMMES D'AFFAIRES JAPONAIS, QUI AURAIENT POUR EFFET D'ACCROITRE DE FACON SUBSTANTIELLE LES IMPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES.

- LE COREPER DU 7 OCTOBRE A PERMIS DE DEGAGER UNE ORIENTATION POSITIVE SUR LE PRINCIPE D'UN ACCORD CADRE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE CEE/JAPON, TEL QUE PROPOSE PAR LA COMMISSION LE 4 MAI DERNIER. LE CONSEIL DU 17 OCTOBRE EST APPELE A CONFIRMER CETTE ORIENTATION POUR PERMETTRE A LA COOPERATION DE S'ELARGIR, DE SE RENFORCER ET DE VISER A UNE REELLE RECIPROCITE

- LA COMMISSION A TRANSMIS AU CONSEIL UNE COMMUNICATION DE CARACTERE PONCTUEL SUR L'EVOLUTION DES ECHANGES COMMERCIAUX CE/JAPON. ELLE POURSUIVRA SES DISCUSSIONS LA SEMAINE PROCHAINE EN VUE DE PREPARER LA SESSION DU CONSEIL 'AFFAIRES GENERALES' DES 17/18 OCTOBRE QUI DEVRAIT TRAITER DES DIVERS ASPECTS DES RELATIONS CE/JAPON.

4.4. GROENLAND

EN VUE DU CONSEIL 'AFFAIRES GENERALES' DE NOVEMBRE, LA COMMISSION A ADOPTE UNE COMMUNICATION QUI A SURTOUT POUR BUT DE PRECISER LE CONTENU POSSIBLE D'UN ACCORD SUR LA PECHE, PARTICULIEREMENT LES CONDITIONS D'ACCES AUX EAUX GROENLANDAISES DES PECHEURS DE LA COMMUNAUTE EN CONTREPARTIE NOTAMMENT DE L'ENTREE LIBRE DANS LA COMMUNAUTE DES PRODUITS DE LA PECHE, Y COMPRIS LES PRODUITS TRANSFORMES, DU GROENLAND.

L'ACCORD A CONCLURE S'ARTICULERAIT SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :

A) FIXATION ANNUELLE DES TAC PAR LE GROENLAND, APRES CONSULTATION DE LA COMMUNAUTE, SUR BASE DES DONNEES SCIENTIFIQUES ET DEFINITION DES CONDITIONS DE PECHE SANS DISCRIMINATION.

B) FIXATION DES QUOTAS ANNUELS REVENANT AU GROENLAND ET A LA COMMUNAUTE EN PRENANT EN CONSIDERATION L'OBJECTIF DE MAINTENIR LES ACTIVITES DE PECHE COMMUNAUTAIRE (EN PRENANT COMME BASE DE REFERENCE LES POSSIBILITES EFFECTIVES DECOULANT DE LA DECISION DU 23. 1.83).

ELLE RETIENT TROIS HYPOTHESES :

- STABILITE DES TAC : MAINTENIR INCHANGES LES TERMES DU PARTAGE

- AUGMENTATION DES TAC : DETERMINER LA PART DE L'AUGMENTATION REVENANT A CHACUN APRES OCTROI D'UNE PARTIE FIXE ET GRADUELLEMENT PROGRESSIVE EN FAVEUR DU GROENLAND.

- DIMINUTION DES TAC : TOUTE DIMINUTION PESE SUR LES DEUX PARTIES MAIS UNE PRIORITE EST RECONNUE AUX BESOINS VITAUX GROENLANDAIS.

C) DUREE DE L'ACCORD : UNE PERIODE DE CINQ ANS EST RETENUE QUI COINCIDE AVEC LE CALENDRIER DES DECISIONS D'APPLICATION DU REGIME PTOM MAIS L'ACCORD SERAIT TACITEMENT RENOVELABLE ET ACCOMPAGNE D'UN ENGAGEMENT A PLUS LONG TERME SUR LES RELATIONS DE PECHE ENTRE LA COMMUNAUTE ET LE GROENLAND.

PAR AILLEURS, POUR L'AIDE FINANCIERE, LA COMMISSION PRECISE QUE L'OCTROI DU STATUT PTOM AMENE NORMALEMENT A RECOURIR AU FED MAIS QUE SI L'OCTROI DE CE STATUT AU GROENLAND N'ETAIT PAS RETENU OU SI LE RECOURS AU FED ETAIT ECARTE, IL FAUDRAIT ENVISAGER LA CREATION D'UNE LIGNE BUDGETAIRE SPECIFIQUE, EN ECARTANT LA CREATION DE NOUVEAUX INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BUDGET.

CETTE COMMUNICATION A DEJA RECU UN PREMIER ACCUEIL FAVORABLE DE LA PART DU COREPER.

4.5. MOZAMBIQUE

M. SAMORA MOISES MACHEL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU

MOZAMBIQUE A EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE A LA COMMISSION LE 4 OCTOBRE. LE PRESIDENT MACHEL A ETE RECU EN AUDIENCE PAR LE PRESIDENT THORN, AUDIENCE QUI A ETE SUIVIE D'UNE REUNION DE TRAVAIL AVEC LA COMMISSION ET D'UNE AUTRE AVEC LE COMMISSAIRE PISANI.

CETTE VISITE S'EST DEROULEE DANS UNE ATMOSPHERE TRES CORDIALE ET A PERMIS D'AVOIR UN ECHANGE DE VUES SUR LES PROBLEMES GENERAUX ET SPECIFIQUES QUI INTERESSENT AU PREMIER CHEF TANT LA COMMUNAUTE QUE LE MOZAMBIQUE.

POINTS SAILLANTS A RETENIR DES ENTRETIENS :

- L'IMPORTANCE POLITIQUE QUE LES DEUX PARTIES ATTACHENT A CETTE PREMIERE VISITE A LA COMMISSION DU PRESIDENT MACHEL,
- LA CONFIRMATION PAR LE MOZAMBIQUE DE L'OUVERTURE PROCHAINE D'UNE AMBASSADE ACCREDITEE AUPRES DE LA COMMUNAUTE,
- L'ENGAGEMENT DU MOZAMBIQUE A PARTICIPER AUX NEGOCIATIONS EN VUE DE LA FUTURE CONVENTION EN TANT QUE MEMBRE NEGOCIATEUR A PART ENTIERE ET DE NEGOCIER D'UNE MANIERE ACTIVE ET POSITIVE,
- L'ESPOIR EXPRIME DE DEVENIR MEMBRE DE PLEIN DROIT DE LA FUTURE CONVENTION.

EN ATTENDANT, LA COMMISSION CONTINUERA A APPORTER AU MOZAMBIQUE UNE AIDE HUMAINE SUBSTANTIELLE (AIDE ALIMENTAIRE). ELLE POURSUIVRA, EN OUTRE, LA MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME INTERIMAIRE RELATIF A DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT QUI SERONT FINANCES DANS LE CADRE DU BUDGET PVDNA.

4.6. ASEAN : COMITE MIXTE DE COOPERATION (BRUXELLES 5/6 OCTOBRE)

LA QUATRIEME SESSION S'EST TENUE AU NIVEAU AMBASSADEURS. L'ECHANGE DEVUES SUR LES ASPECTS COMMERCIAUX AUQUEL IL A ETE PROCEDURE A MONTRE UN LARGE DEGRE D'ACCORD SUR LES ASPECTS TANT BILATERAUX QUE MULTILATERAUX. LES DEUX DELEGATIONS ONT EXPRIME LEUR FERME ESPOIR QUE LE FONDS COMMUN, ELEMENT CLE DU PROGRAMME INTEGRE, DEVIENNE BIENTOT OPERATIONNEL.

LES DEUX DELEGATIONS ONT EGALEMENT EXPRIME LEUR SATISFACTION POUR LES RECENTS DEVELOPPEMENTS DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE, PARTICULIEREMENT POUR LA PROCHAINE RENCONTRE INAUGURALE DE L'EEC ASEAN BUSINESS COUNCIL ET LES SEMINAIRES SUR L'INVESTISSEMENT QUI SE TIENDRONT EN EUROPE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 1984. L'ASEAN A ENFIN PRESENTE UN PROGRAMME SUR LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LES DOMAINES DE LA FORMATION DE L'ASSURANCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE.

4.7. AMERIQUE LATINE ET CENTRALE

LE PRESIDENT BETANCUR, QUI A ETE RECU LE 6 OCTOBRE LORS DE SA VISITE OFFICIELLE PAR LE PRESIDENT THORN ET M HAFERKAMP S'EST

FAIT L'INTERPRETE DES CHEFS D'ETAT DES PAYS DU PACTE ANDIN EN DISANT QUE TOUS ETAIENT PRETS A SIGNER UN ACCORD AVEC LA COMMUNAUTE, / '8 09' '8?)3 3, :943 --, 5)- 8, *3 64215URCOM UW ILZGALEMENT LES REMERCIEMENTS DES PAYS DE LA CONTADORA POUR L'APPUI DE LA COMMUNAUTE A LEUR INITIATIVE DE PAIX EN AMERIQUE CENTRALE (UN PROGRAMME PRAGMATIQUE DEJA ADOPTE PAR L'ENSEMBLE DES PAYS DE L'AMERIQUE CENTRALE SERA BIENTOT PRESENTE A L'ONU) ET POUR LA MANIERE PRAGMATIQUE ET NON IDEOLOGIQUE AVEC LAQUELLE ELLE A FOURNI DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE CETTE REGION. LE PRESIDENT COLOMBIEN A ENFIN RAPPELE LA DECISION DU CONSEIL SELA (REGROUPANT L'ENSEMBLE DES PAYS DE L'AMERIQUE LATINE) DU 22 SEPTEMBRE EXPRIMANT SA VOLONTE DE REPREDRE LE DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE.

LE PRESIDENT THORN S'EST DECLARE TRES SATISFAIT DE L'ESPRIT D'OUVERTURE ET DE LA DISPONIBILITE A REPREDRE LE DIALOGUE DONT

International Telex
Western Union International, Inc.
International Telex
Western Union International, Inc.

International Telex
Western Union International, Inc.
International Telex
Western Union International, Inc.

TEMOIGNAIENT CES DECLARATIONS ET A RAPPELE QUE L'AMERIQUE CENTRALE RECOIT DEJA 50 O/O DE L'AIDE GLOBALE DESTINEE A L'AMERIQUE LATINE.

M. HAFERKAMP S'EST EGALEMENT PRONONCE POUR UNE CONCLUSION RAPIDE DE L'ACCORD ENTRE LA COMMUNAUTE ET LE PACTE ANDIN QUI PERMETTRAIT LE LANCEMENT D ACTIONS CONCRETES, PAR EXEMPLE DANS LES DOMAINES DE LA PROMOTION COMMERCIALE, DE LA RECHERCHE, DE L'ENERGIE ET DE L'INFRASTRUCTURE.

AMERIQUE CENTRALE

LE PRESIDENT THORN A PARTICIPE LE 29 SEPTEMBRE A NEW YORK, DANS LE CADRE DE LA COOPERATION POLITIQUE, A LA REUNION ENTRE LA TROIS-CA EUROPEENNE ET LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA CONTADORA. LORS DE CETTE REUNION, LES MINISTRES DE LA CONTADORA ONT FAIT LE POINT DE LEURS TRAVAUX ET LES REPRESENTANTS DES DIX ONT REAFFIRME LEUR VOLONTE DE COOPERATION DANS LES TERMES DE LEURS PRECEDENTES PRISES DE POSITION A STUTTGART ET A ATHENES.

4.8. BEURRE DE NOUVELLE ZELANDE

THE COMMISSION HAS DECIDED TO PROPOSE TO THE COUNCIL TO AUTHORIZE THE IMPORT OF NEW ZEALAND BUTTER INTO THE UNITED KINGDOM ON SPECIAL CONDITIONS FOR A FURTHER PERIOD OF 5 YEARS.

TAKING INTO ACCOUNT THE RECORD LEVEL OF BUTTER STOCKS IN THE COMMUNITY AND THE PROPOSALS ALREADY MADE FOR A DRASTIC REFORM OF THE COMMUNITY'S DAIRY REGIME, THE COMMISSION CONSIDERS THAT THERE SHOULD BE A REDUCTION IN THE VOLUME OF IMPORTS TO 83.000 TONNES IN 1984, AS OPPOSED TO 87.000 TONNES IN 1983 UNDER THE PRESENT ARRANGEMENT. THE COMMISSION PROPOSES THAT THE NEW ARRANGEMENT SHOULD CONTINUE THE DEGRESSIVE PATTERN OF THE PAST, WITH A REDUCTION OF 2.000 TONNES IN THE VOLUME OF IMPORTS IN EACH SUCCEEDING YEAR. THE SPECIAL IMPORT LEVY WOULD CONTINUE TO BE FIXED AT 25 O/O OF THE INTERVENTION PRICE FOR BUTTER. THE COMMISSION RECOGNIZED THAT A REDUCTION IN THE LEVEL OF IMPORTS CORRESPONDING TO THE FALL IN CONSUMPTION, PARTICULARLY IN THE UNITED KINGDOM, MIGHT BE ENVISAGED. AT THE SAME TIME, IT POINTED OUT THAT THE RESULTING BENEFITS WOULD BE LIMITED BY THE FACT THAT THE NEW ZEALAND BUTTER DISPLACED FROM THE BRITISH MARKET WOULD HAVE TO BE SOLD ON A SHRINKING WORLD MARKET IN COMPETITION WITH COMMUNITY EXPORTS.

ABOVE ALL, THE SPECIAL IMPORT REGIME FOR NEW ZEALAND BUTTER HAS TO BE SEEN IN THE CONTEXT OF THE EXISTING COOPERATION BETWEEN THE COMMUNITY AND NEW ZEALAND IN MANAGING THE WORLD MARKET FOR DAIRY PRODUCTS. THE COMMISSION CONSIDERS THAT THE DIRECT AND INDIRECT BENEFITS FROM THE CURRENT COOPERATION CONSIDERABLY EXCEED THE COST (ESTIMATED AT SOME 60 MIO ECU ANNUALLY) OF THE BUTTER IMPORTS IN QUESTION.

4.9. ACIER : VOLET EXTERNE

LA COMMISSION PROPOSE LA RECONDUCTION EN 1984 DU REGIME EN CONSERVANT LES ELEMENTS ESSENTIELS DU SYSTEME 83 : PRIX DE BASE ET REGIME DES ARRANGEMENTS (LA LISTE DES PAYS EST LA MEME, MAIS LA COMMISSION EST DISPOSEE A EXAMINER L OPPORTUNITE ET LA POSSIBILITE D'ELARGIR LA COUVERTURE EN PRODUITS AUTRES QUE LA FONTE POUR LE BRESIL ET DE CONCLURE DES ARRANGEMENTS AVEC D'AUTRES PARTENAIRES).

AFIN DE RENFORCER LE SYSTEME EN VIGUEUR, LA COMMISSION PROPOSE, POUR LA GESTION DES ARRANGEMENTS, L'OBLIGATION POUR LES ETATS MEMBRES D'INFORMER LA COMMISSION PAR UNE PROCEDURE ACCELEREE DE TOUTE MENACE DE PREJUDICE (CECI AFIN D'EVITER LES VIOLATIONS DE LA TRIPLE CLAUSE) ET ENTEND AMELIORER LA SURVEILLANCE ANTICIPATIVE.

4.10. EURATOM : ACCORDS INTERNATIONAUX

(ATTENTION DIS : A.I.E.A. : LE COREPER EST CONVENU DE DEMANDER AU CONSEIL D'APPROUVER SANS DEBAT LA PROROGATION JUSQU'EN SEPTEMBRE 1985 DES ARRANGEMENTS ACTUELS CONCERNANT LES EQUIPES MIXTES ET LES REACTEURS A EAU LEGERE.

ARGENTINE : LE COREPER EST CONVENU D'AVOIR PROCHAINEMENT UN DEBAT SUR L'OPPORTUNITE D'UNE PROROGATION DE L'ACCORD QUI VIENT A EXPIRER LE 5 NOVEMBRE PROCHAIN COMME SOUHAITE PAR LES AUTORITES ARGENTINES. LES REFLEXIONS ACTUELLES PARRAISSENT SURTOUT PORTER SUR LE CONTENU DE L'ACCORD. FIN DIS).

4.11. ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE

LA DEUXIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE SUCRE S EST TENUE A GENEVE DU 12 AU 30 SEPTEMBRE. MALGRE D INTENSES NEGOCIATIONS ENTRE LES QUATRE GRANDS EXPORTATEURS (AUSTRALIE, BRESIL, CUBA ET CEE), CEUX-CI N ONT PAS REUSSI A RAPPROCHER LEURS POSITIONS, SURTOUT SUR LE MECANISME DE REGULATION DES ECHANGES. LE BRESIL SEMBLE CHERCHER A TOUT PRIX A LIMITER STRICTEMENT LES EXPORTATIONS ET EN PARTICULIER CELLES DE LA COMMUNAUTE. CE PAYS A MEME REFUSE D'ACCEPTER UN REGIME ASSOUPLI POUR LES PETITS EXPORTATEURS, ETABLI SUR BASE D'UNE PROPOSITION DE COMPROMIS DE LA COMMUNAUTE QUI AVAIT RECU L'APPROBATION DE LA QUASI-TOTALITE DES PAYS PARTICIPANTS A LA CONFERENCE. LES CHANCES D'ABOUTIR A UN ACCORD PARRAISSENT PLUTOT REDUITES. LE GROUPE DE CONSULTATION DU PRESIDENT SE REUNIRA TOUTEFOIS DU 7 AU 11 NOVEMBRE A LONDRES POUR ESSAYER D'AVANCER LA NEGOCIATION, MAIS ON PEUT SUPPOSER QUE SEUL UN SUCCES DE NEGOCIATION AU SEIN DE CE GROUPE POURRA JUSTIFIER LA CONVOCATION DE LA SESSION FINALE DE LA CONFERENCE, PREVUE EN PRINCIPE POUR LE MOIS DE FEVRIER.

4.12. ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CAFE

LE CONSEIL DE L'O.I.C. S'EST REUNI A LONDRES POUR UNE SESSION DE DIX JOURNEES QUI S'EST TERMINEE LE SAMEDI 1ER OCTOBRE A 7 H. DU MATIN. IL FIXE LE CONTINGENT INITIAL GLOBAL POUR L'ANNEE CAFEIERE 1983/1984 A 56,2 MILLIONS DE SACS, EN TRES LEGERE AUGMENTATION SUR L'ANNEE PRECEDENTE, ET RECONDUIT LA GAMME DES PRIX DE L'ANNEE ANTERIEURE.

LE CONSEIL A ADOPTE UNE RESOLUTION VISANT AU RENFORCEMENT DES MESURES DE CONTROLE POUR LES EXPORTATIONS DESTINEES AUX MARCHES DES PAYS NON MEMBRES DE L'ACCORD, COMPTE TENU DE L'EXISTENCE D'UN DOUBLE MARCHÉ.

LE NOUVEL ACCORD EST ENTRE ENVIGUEUR LE MEME JOUR (LA COMMUNAUTE ET SES ETATS MEMBRES AVAIENT ENTRETEMPS ACCOMPLI LES PROCEDURES NECESSAIRES).

4.13. IMPORTATION DE PEAUX DE BEBES PHOQUES

COMME NOUS L'ANNONCIONS DANS NOTRE TELEX DU 9 SEPTEMBRE, LA DIRECTIVE ADOPTEE EN MARS DERNIER EST ENTREE EN VIGUEUR CE 1ER OCTOBRE.

LE COREPER A DEMANDE A LA COMMISSION DE POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS ET LES ETUDES SCIENTIFIQUES AVEC LES AUTRES PARTIES INTERESSEES, DANS LE BUT DE TROUVER UNE SOLUTION ACCEPTABLE POUR TOUS APRES LE 1ER OCTOBRE 1985. IL A EGALEMENT ETE ENTENDU QUE LA COMMISSION TIENDRAIT LE CONSEIL AU COURANT DE TOUS NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS SUR CE DOSSIER QUAND LES RESULTATS DES CONTACTS ET ETUDES LE JUSTIFIERONT.

4.14. IMF/WORLD BANK

INTERNATIONAL MONETARY FUND

THE INTERIM COMMITTEE OF THE BOARD OF GOVERNORS HELD ITS 21ST MEETING IN WASHINGTON ON 25 SEPTEMBER. THE COMMITTEE CONSIDERED THAT THE EMERGING ECONOMIC RECOVERY SHOULD BE CONSOLIDATED BY REASSERTING ADEQUATE CONTROL OVER FISCAL AND MONETARY POLICIES.

MEMBERS WERE ASKED TO RESIST PROTECTIONIST TENDENCIES. CONCERN WAS VOICED THAT ECONOMIC GROWTH IN DEVELOPING COUNTRIES IN 1983 WOULD AGAIN BE LESS THAN THE RATE OF POPULATION GROWTH BUT THE DEBT SITUATION NECESSITATED CONTINUED ADJUSTMENT AND A COORDINATED APPROACH BY THE FINANCIAL INSTITUTIONS INVOLVED.

THE FUND'S EFFORTS TO ARRANGE ADDITIONAL BORROWING TO COVER THE GROWING GAP BETWEEN RESOURCES AND COMMITMENTS WERE ENDORSED. THE AMOUNT BEING SOUGHT IS ABOUT SDR 6 BILLION, HALF FROM SAUDI ARABIA AND HALF FROM THE INDUSTRIAL COUNTRIES.

IT WAS AGREED, WITH SOME DISSENTORS, THAT ACCESS IN 1984 TO THE FUND'S RESOURCES UNDER THE ENLARGED ACCESS POLICY WILL BE SUBJECT TO ANNUAL LIMITS OF 102 0/0 OR 125 0/0 OF QUOTA DEPENDING ON THE SERIOUSNESS OF THE BALANCE OF PAYMENTS NEEDS AND THE STRENGTH OF THE ADJUSTMENT EFFORT. THEREAFTER, THE LIMITS WILL BE REVIEWED YEARLY. WHILE THE CASE FOR A FURTHER ALLOCATION OF SDRS APPEARED TO HAVE STRENGTHENED, THERE WAS STILL A LACK OF BROAD SUPPORT. THE DISCUSSION SHOULD BE PURSUED AS A MATTER OF URGENCY.

WORLD BANK

THE DEVELOPEMENT COMMITTEE HELD ITS 22ND MEETING IN WASHINGTON ON 26 SEPTEMBRE. INCREASES IN AVAILABLE RESOURCES AGAIN CONSTITUTED THE MOST IMPORTANT TOPIC AND THERE WAS AGREEMENT ON THE NEED FOR EARLY ACTION ON A CAPITAL INCREASE FOR THE WORLD BANK FOLLOWING AND IN LINE WITH THE EIGHTH ANNUAL REVIEW OF QUOTAS IN THE IMF. THE EXECUTIVE DIRECTORS WERE ACCORDINGLY ASKED TO WORK OUT THE SPECIFICS OF A SELECTIVE CAPITAL INCREASE OF ABOUT DOLLARS 8 BILLION. THERE WAS NO PROGRESS, HOWEVER, ON THE NEGOTIATIONS ON IDA 7 WITH THE US OPPOSED TO ANY REPLENISHMENT IN EXCESS OF DOLLARS 9 BILLION, WHILE EEC COUNTRIES EXPRESSED A COMMON PROPOSAL FOR A DOLLARS 12 BILLION REPLENISHMENT. THE COMMITTEE NOTED THE IMPORTANCE OF ENCOURAGING DIRECT PRIVATE INVESTMENT AND THERE WAS INFORMAL AGREEMENT ON A CAPITAL INCREASE OF DOLLAR 750 MILLION FOR THE INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION.

4.15. ACP/CEE : OUVERTURE NEGOCIATIONS (6/7 OCTOBRE)

LORS DE LA SEANCE OFFICIELLE D'OUVERTURE, JEUDI APRES-MIDI A LUXEMBOURG, TOIS DISCOURS ONT ETE PRONONCES RESPECTIVEMENT PAR LE PRESIDENT DES ACP, M. MOGWE MINISTRE DES A.E. DU BOTSWANA, LE PRESIDENT DU CONSEIL, M. HARALAMBOPOULOS ET M. PISANI, AU NOM DE LA COMMISSION QUI REMPLACAIT LE PRESIDENT THORN, EMPECHE.

NOUS REVIENDRONS PLUS LONGUEMENT LA SEMAINE PROCHAINE SUR LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE SEANCE, TANT AU NIVEAU DES POSITIONS EXPRI--MEES QUE DU CALENDRIER ET DES PROCEDURES DE TRAVAIL POUR LESQUELLES LE PRESIDENT DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE A PROPOSE CE MATIN :

- LA CREATION D'UNE GROUPE CENTRAL DE NEGOCIATION
- UNE SESSION MINISTERIELLE A LA MI-DECEMBRE 83 (SUR LAQUELLE LA PRESIDENCE ACP HESITE A SE PRONONCER A CE STADE).

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B
VIA WUI A